



Caen



ouest-france.fr du mercredi 4 mars 2020



Quotidien Ouest-France du jeudi 5 mars 2020



313 mots

Les parents d'élèves veulent plus de profs

Depuis un an, un collectif de parents demande des moyens pour une meilleure prise en charge scolaire de leurs enfants handicapés.

La mobilisation

Le collectif de parents d'enfants handicapés mobilisés depuis un an a été reçu ce mercredi par la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados (DSDEN). Olivier Turban, inspecteur, a rencontré une délégation de trois parents, afin qu'ils puissent développer leurs arguments.

Leur demande concerne trois postes et demi d'enseignant pour que les enfants des deux Instituts médico éducatif (IME) de l'Association des parents et amis des personnes handicapées (APAEI), Elie-de-Beaumont et Corentin-Donnard, à Caen, puissent bénéficier d'une scolarité minimum. « **Actuellement, avec seulement deux postes, la scolarité de près de cent enfants se trouve, en moyenne, réduite à deux heures hebdomadaires. Or, chacun d'eux a besoin d'une scolarité adaptée, spécifique et spécialisée. Certains ont très peu de cours, d'autres pas du tout, en dépit de leurs capacités et de leurs besoins** », explique Laurent Brard, l'un des parents de la délégation avant la rencontre.

Réponse dans la prochaine carte scolaire

À l'issue de la rencontre, les parents relatent la réponse de la DSDEN. « **Rien ne pouvait être décidé avec l'actuelle carte académique. Une analyse fine des besoins des IME est communiquée, ainsi qu'un nouveau projet pédagogique élaboré par l'APAEI, qui propose deux postes. La prochaine carte scolaire devrait apporter une réponse, mais pas avant le 23 mars.** » Les parents alertent sur l'éventuelle impossibilité de mettre en œuvre ce projet pédagogique et maintiennent leur revendication initiale. « **Nous ne sommes pas encore rassurés par les propositions de l'APAEI et la DSDEN. Nous avons été entendus. C'est désormais une question de confiance qui se joue** », affirme Laurent Brard, qui annonce le maintien de la détermination et de la mobilisation du collectif.

L'Association des parents et amis des personnes handicapées (APAEI), soutenue par les représentants syndicaux. Ouest-France